

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 40

Artikel: Vive Napoléon !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197765>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aux abords de la ville, des élèves lisant, mar-mottant, répétant, conjuguant, non sans gestes assez visibles de contrition, d'impatience, en songeant au jour redouté où il faudrait passer devant les experts.

L'un de ces infortunés, après avoir longtemps essayé ses forces sur la tâche, pourtant peu considérable imposée par le professeur d'hébreu, tourmenté de remords et des plus sérieuses appréhensions au sujet d'un mariage qui devait dépendre de ses futurs succès, prend enfin la résolution d'aller exposer à Salchli l'état déplorable où l'a mis sa paresse. Le voilà donc en grande tenue, culotte noire et bas de soie, cravate à pointes brodées par la main de l'objet aimé, roulant entre ses mains son tricorne, et en face du professeur. Après des paroles embarrassées de l'étudiant, sollicitant un humble recours à l'indulgence pour le jour des examens, la main droite de Salchli commença à tourner sur son pivot avec un mouvement d'impatience peu rassurant :

— Eh, eh, eh ! monsieur !... toujours des paresseux, toujours des traîneurs !... Et c'est à la veille des épreuves que vous remettez le temps d'être prêt !

Puis une longue mercuriale... « Eh, eh, eh !... le brelan... Bacchus !... Bacchus !... le brelan... *semper idem*, messieurs... Je n'entends rien... je n'ai pas le temps... c'est trop tard ! »

Au moment où le pauvre lévite allait se voir renvoyé sans miséricorde, il s'enhardit à préférer les mots de *prétendue désolée... mariage rompu* ! Cela fit changer un peu le ton de voix, l'attitude, l'expression du visage bizarrement contracté du professeur... « Eh, eh, eh ! monsieur, c'est donc le flambeau de l'hymen qui vous éblouit et vous a fait probablement tenir votre livre à l'envers jusqu'à présent !... Il ne manquait plus que des amourettes dans mon auditoire. »

Et Salchli se met à marcher à grands pas dans son cabinet, puis s'avance tout à coup vers la porte qu'il ouvre convulsivement, et, par un geste impérieux, invite l'élève à se retirer. Celui-ci jetant au terrible professeur un regard exprimant le comble du découragement et du désespoir, franchit le seuil. A ce moment Salchli l'arrêta par ces paroles mystérieuses : *Quand les trompettes de Jéricho sonneront, tenez-vous en garde !*... Puis la porte du sanctuaire se ferma brusquement.

Arrivé dans la rue sans trop savoir comment, le pauvre jeune homme rencontra un condisciple auquel il conta son aventure. Le confident, joyeux et serviable ami, tout à coup frappé d'un trait de lumière, prend la main du solliciteur angoissé et lui dit en riant :

— Sauvé ! mon cher, sauvé !... Les trompettes de Jéricho, peste !... le beau sujet ! Viens chez moi à l'instant, nous allons *timer* ensemble ce chapitre VI de Josué... toute la nuit ! Il y aura bien du mal si, demain, tu n'es pas en état de répondre brillamment là-dessus. Brave Salchli, voyez donc comme sous son air parfois renfrogné, il cache un cœur qui a pitié de la jeunesse malheureuse ! Comprends-tu à présent ?... Pouvait-il te dire en toutes lettres : Je vous interrogerai sur tel endroit... n'étudiez que cela pour demain ? Le pouvait-il ?

— Non, c'est vrai, imbécile que je suis !

— Allons, allons donc... en avant les trompettes de Jéricho ! et vive la joie ! Je serai de la noce, du moins j'y compte.

Le lendemain, la redoutable aréopage, devant lequel les deux amis comparaissaient avec leurs autres condisciples, ne s'aperçut pas de la petite manœuvre qui fit tomber en partage à notre étudiant, plus heureux que sage, le sujet d'interprétation si singulièrement offert comme planche de salut. En congédiant le répondant, qui avait parlé comme un rabbin, le bon Salchli dit encore en aspirant longue-

ment une prise de tabac : « Eh, eh, eh ! monsieur, c'est très bien ?... *optime* ! »

La suite de cette anecdote, c'est-à-dire les transports du couple amoureux, la noce, tout cela reste du domaine de l'imagination du lecteur.

Sel et salières-

Le sel est un aliment indispensable à l'homme. Dès la plus haute antiquité, il a été tenu en haute estime ; il était employé dans les sacrifices et les offrandes aux dieux ; il était le symbole de la purification. Chez les Hébreux comme chez les Arabes, le sel était aussi l'emblème de l'amitié et deux personnes qui en avaient mangé ensemble étaient unies par le plus sacré des liens.

Chez les Grecs et les Romains, le sel était l'habituel condiment ; il devait toujours être tenu dans un grand état de propreté, ainsi que la salière. Renvoyer cette dernière était considéré comme un mauvais présage. Cette superstition s'est perpétuée jusqu'à nous. Les nouveau-nés avaient à leur naissance le corps frotté de sel. Le mot *salarié* aurait pour origine la distribution de sel, faite régulièrement aux troupes romaines.

Quand une ville était détruite et rasée, on semait du sel sur son emplacement, parce qu'on croyait qu'il rendait le sol stérile.

A Rome, la salière était, en même temps qu'une pièce importante du service de table, un ustensile du culte familial. Toute famille, même de fortune très modeste, tenait à l'honneur de posséder une salière d'argent, qu'on se transmettait de père en fils. Le milieu de la table lui était réservé d'ordinaire, et quand on voulait faire honneur à un convive, on la plaçait devant lui.

La salière était posée sur un plat d'argent. Ceux qui étaient trop pauvres pour se procurer ce récipient, mettaient le sel dans une coquille.

Oublier de servir la salière ou négliger de l'enlever était un signe de mauvais augure.

Au moyen-âge, les gens du peuple utilisaient comme salière un creux fait dans une tranche de pain, et cet usage persista jusqu'au milieu du seizième siècle.

Au contraire, sur la table des rois et des grands, la salière était une pièce d'orfèvrerie de grande valeur et de formes compliquées. (Science illustrée.)

Lo comi boutequi.

L'ài a 'na sorta dè dzeins que ne passont pas po crouïu, et que ne sont portant pas tant bons : l'est cliào que rizont dâo mau qu'arrevè ài z'autro et dâi pouetès farcès qu'on l'ào fâ et que sè mettont dein dâi colèrès terribilès quand l'ào z'arrevè oqu'è à leu-mêmo. Cliào dzeins que cozont dinsè lo mau, s'ein faut dèmaufâ, kâ on ne p'âo dièro comptâ dèssus.

L'est d'ùn coo dè cliào sorta que vo vu racon-tâ n'historie. Cé gaillâ étai comi boutequi et l'etion 'na troupa dè camarado tsi lo mémo bordzâi. L'est prâo cazuet quand l'est qu'on marchand vâo teni dâi commis, kâ se ne sont pas dâi dzeins dè sorta, l'ài p'âovont rupâ sè caramellès, medzi son sucro d'ordze et fifâ se n'anizette, et quoui sâ ! sont bin dein lo cas dè poâisi pè bliossèt dein lo teriâo iò on einfatè la mounia pè cliào pertes que sont su lè tralbiès.

L'ài a cauquies teimps, pè on deçando né que dein cliào méma boutequa iò étai noutron gaillâ, lo patron s'apèçut que manquâvè on part dè millè francs dein lo bouffet ein fai iò reduisâi se n'ardzeint et quand vâo criâ lo comi qu'avâi assebin onna cliào dè cé bouffet, qu'on l'ài desâi Bedzognu, po l'ài demandâ cein qu'ein irè, l'ôsè étai lavi du la vèprâo et adieu po corrè après.

Lo leindèman, qu'etâi onna demeindze, la boutequa étai clioute ; kâ faut bin que cliào comis aussont on dzo po sè reposâ, quand tandis chix dzo l'ont pézâ dâo café et dâo sucro, que cein est bin dè plie pèsant, ora qu'on veind pè quilo, et que l'ont tant tenu dè paquets dè tsecoria et dè batons dè canella. Et p'âovont

assebin mi soigni l'ào z'haillons dè la demeindze.

Clià demeindze quie, don, lo gaillâ que vo racontè l'historie et que ne savâi rein dè rein, étai z'u bairè dè clià bourtiâ d'absinthe, devant dè medzi la soupa, à n'on cabaret iò trova on outro dè sè camerado, que l'ài fâ :

— Sâ-tou iò l'est Bedzognu ?

— Na, porquie ?

— Pace que l'a lèva lo pi avoué on magot, que lo patron est furieux.

— Câise-tè !

— Oh ! rein dè pe su.

— Hi, hi, hi ! se recafè noutron lulu. Eh bin ! l'est 'na bouna farça, que cozo bin à noutron vilho ; l'est bin son dan ; cein l'ài appren-drâ on outro iadzo à mè disputâ po on demi pot dè venègro que y'è toumâ hiai. Ora, cor après ton Bedzognu et tè millè francs ! L'est bin fè ; Bedzognu est on bon bougro ; hi, hi, hi.

— C'est que n'est pas lo tot, se l'ài refâ l'auto comi : ein decampeint, l'a robâ assebin ton parapliodze.

— Lo min ?

— Oi.

— Eh ! t'einlèvâi pi po 'na tsaravouta !

Le serment des soldats anglais. — On sait que l'armée anglaise n'est composée que d'engagements volontaires. Des racleurs ont la mission d'amener au bureau de recrutement ceux dont, par des promesses, ils ont pu se faire suivre. Et après une visite sanitaire, ils passent vers le colonel, devant qui ils doivent prêter le serment de fidélité à la Reine.

Voici comment s'accomplit cette formalité :

Dans le bureau du colonel, sous l'œil sévère des sergents, les engagés se sont alignés, droits et raides. La grandeur de la pièce et son luxe relatif, la présence surtout de l'officier supérieur les impressionnent visiblement. La main sur la couture du pantalon, les talons joints, une Bible à la main droite, ils attendent. Alors, le colonel demande :

— Vous êtes tous décidés à entrer dans l'armée régulière comme soldats au service de Sa Majesté ?

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! jurez de servir loyalement, sincèrement, Sa Majesté la Reine, ses héritiers et ses successeurs, de lui être fidèles et de la défendre de toutes vos forces, elle, ses héritiers et ses successeurs, dans leur personne, dans leur pouvoir, dans leur vie, dans toutes les difficultés qui pourraient se présenter, dans toutes les guerres et contre tous les ennemis possibles. Si vous êtes prêts à le jurer, portez la Bible à votre bouche. Et maintenant, tendez le bras droit en répétant avec moi : « Dieu m'y aide ! »

— Dieu m'y aide ! répondent en chœur les engagés.

Les voilà devenus soldats pour sept ans. Ils sont conduits à l'heure même chez l'officier-payeur et reçoivent leur première journée de solde. Dès le lendemain, on les dirige sur leurs corps respectifs.

Vive Napoléon !

Lorsque, vers la fin du siècle dernier, les patriotes vaudois, gémissant sous le joug de Berne, sollicitaient avec ardeur l'appui de la France en vue de faire rendre au Pays-de-Vaud ses anciennes franchises ; lorsque, plus tard, les armées françaises envahissant notre territoire assuraient notre indépendance ; lorsqu'enfin Bonaparte nous donna l'acte de médiation, qui fut pour notre patrie le commencement d'une ère de paix et de tranquillité, Napoléon était considéré comme notre bienfaiteur ; plusieurs même l'avaient en admira-

tion. On eût certainement fait un mauvais parti à quiconque en aurait dit du mal.

En 1803, époque mémorable où notre canton émancipé vit s'ouvrir la première séance du Grand Conseil, le premier soin de cette assemblée fut de rendre un décret de reconnaissance envers le premier consul de la République française.

« Le premier Consul, était-il dit dans ce décret, a donné à la nation helvétique un gage à jamais mémorable de sa bienveillance dans l'intervention généreuse qui a mis terme aux troubles dont elle était travaillée... Le canton de Vaud partage la reconnaissance générale due par la nation au premier Consul. Il lui voue des actions de grâces particulières pour l'avoir reconnu libre et souverain. »

Eh bien, telle est l'instabilité des choses humaines que treize ans plus tard, treize ans seulement! on pouvait s'écrier comme Abner dans *Atalie*: « Que les temps sont changés! »

En effet, Napoléon qui venait d'abdiquer après le désastre de Waterloo était maintenant oublié, et les sentiments de reconnaissance que nous lui devons s'étaient singulièrement émoussés. Notre patrie était alors humblement soumise à la Sainte-Alliance. Nous n'en voulons d'ailleurs d'autre preuve que l'entrefilet suivant que nous lisons dans la *Gazette de Lausanne*, de juillet 1816:

Nous sommes informés qu'une chanson, dans laquelle se trouve le refrain de *Vive Napoléon*, ayant été chantée le 30 juin dernier, dans l'auberge du Cerf, à Moudon, le Conseil d'Etat a nommé une commission extraordinaire pour procéder aux enquêtes nécessaires dans le but de découvrir les coupables. Les recherches de cette commission ont fait connaître trois individus. L'un, qui est Français immatriculé et qui a servi dans les régiments suisses sous Bonaparte, a avoué avoir chanté cette chanson; les deux autres, qui sont du canton, sont convenus d'avoir répété le refrain.

Cette affaire ayant été remise au tribunal compétent, le premier, comme principal coupable, a été condamné à deux mois de détention correctionnelle, et les deux autres à un mois. Ils ont de plus été condamnés aux frais du procès.

Récitals de M. Alphonse Scheler. — Nous apprenons avec grand plaisir que M. Scheler, l'excellent diseur, dont les séances littéraires ont eu un si brillant succès l'année dernière, nous en donnera prochainement une nouvelle série. Son programme se compose d'un fort joli choix de poésies, de contes humoristiques ou sentimentaux et de monologues drôles. Leconte de Lisle, Théophile Gautier, Sainte-Beuve, A. Daudet, Sully-Prudhomme, Nadaud, y figurent avec quelques-unes de leurs meilleures œuvres. Puis, des morceaux de nos littérateurs romands, Godet, Monnier, J. Olivier. Enfin, de charmantes pages de M. Scheler lui-même.

Ces séances auront lieu dans la salle des concerts du Casino-Théâtre, les mardis 10, 17, 24 et 31 courant, à 5 heures du soir. Nous ne doutons pas de l'empressement qu'une foule d'auditeurs auront à se rendre à l'intéressant rendez-vous de l'aimable professeur.

Le *Bon Messager* vient de paraître. Rompant avec cette idée trop généralement admise qu'on ne peut, sans lui nuire, changer quoi que ce soit dans le titre ou l'arrangement typographique d'une publication périodique déjà ancienne, il s'est revêtu d'une belle couverture neuve représentant en chromotypographie Lausanne et la vue du lac. Par une nouvelle disposition du calendrier mensuel, il a réservé pour les notes une place plus grande qu'auparavant; il s'est enrichi d'un nouveau calendrier agricole, dû à une plume des plus compétentes; sa revue de l'année est illustrée d'une douzaine de gravures figurant les personnes et les lieux qui ont le plus attiré l'attention ces derniers mois. Enfin, le *Bon Messager* a étendu le cercle de ses collaborateurs, parmi lesquels nous lisons les noms de MM. Joseph Autier, A. Borgeaud, Ch. Chatelanat,

Henri Dufour, R. Dupraz, Eug. Mercier, Alphonse et Paul Vautier, etc.

Recettes.

Blanquette de veau. — On la prépare avec le restant d'un rôti que l'on coupe en tranches minces. On les place dans une casserole avec du beurre. On fait légèrement roussir, on ajoute de la farine, on tourne, on mouille avec de l'eau; on ajoute du sel, du poivre, de la muscade, et on laisse faire quelques bouillons. Lorsque la sauce est prise, on ajoute une liaison, un filet de vinaigre et du persil haché.

Côtelettes de veau à la poêle. — Battez les côtelettes, saupoudrez-les de farine, mettez-les dans la poêle où vous aurez fait fondre du beurre. Faites bien roussir de chaque côté, salez, poivrez et ajoutez très peu d'ail. Détachez alors, avec deux cuillères de bouillon ou d'eau, le jus qui s'est attaché à la poêle; laissez bouillir quelques instants et servez en entourant le plat de cornichons coupés en tranches.

Macaroni aux tomates. — Faites d'abord une sauce tomate avec du beurre fin et du jus de viande, donnez-lui la consistance d'une marmelade.

Ayez d'une autre part une croûte de timbale préparée à l'avance et votre macaroni cuit à point. Mettez au fond une couche de macaroni que vous saupoudrez de fromage râpé; arrosez avec un lit de sauce, mettez une seconde couche de macaroni et continuez de même en versant de la sauce à chaque fois, jusqu'à ce que la croûte soit remplie avec un lit de macaroni. Au lieu de sauce mettez des petits morceaux de beurre. Saupoudrez de chapelure et faites gratiner; une cuisson au four d'un quart d'heure est suffisante; on peut remplacer la timbale par un plat et dorer avec le four de campagne.

Faut-il manger immédiatement après un bain ? — Beaucoup de personnes pensent se faire du bien et s'accorder en quelque sorte une récompense après une bonne action en mangeant un petit quelque chose en sortant du bain. C'est là une opinion fautive. En effet, en ce moment le sang n'est pas réparti également dans tout le corps, ainsi que dans les organes digestifs, de sorte qu'une digestion normale ne peut guère se faire. Pour la même raison, il n'est pas hygiénique de manger immédiatement après la promenade. Il faut attendre un petit quart d'heure au moins jusqu'à ce que le poulx batte moins fort et que la peau se soit un peu rafraîchie. Le sang étant nécessaire à la digestion et se trouvant, après un exercice violent, rejeté vers les muscles extérieurs de la peau, il faudra donc attendre, pour manger, que les mouvements normaux du cœur et que la peau moins échauffée indiquent que le sang est réparti également dans l'organisme. Alors l'appétit ne manquera pas.

(Science pratique.)

Contre les rhumatismes. — On lit dans la *Nature*: On recommande depuis longtemps de traiter les rhumatismes par piqûres d'abeilles. L'expérience a été faite avec des fourmis sous une forme plus acceptable que la brutale piqûre. Celle-ci, en effet, renferme autant d'acide formique que les abeilles. En Russie, dans les environs de Moscou notamment, les paysans atteints de rhumatismes se traitent par un procédé qui semble être basé sur ce principe. Ils prennent des bains de fourmis. Ces bains sont préparés de la façon suivante: Un individu va à la recherche d'une fourmilière; il entasse dans un sac de toile les fourmis, les œufs et forcément beaucoup de débris. Rentré à la maison, il plonge dans l'eau chaude du bain son sac de fourmis préalablement bien fermé. Au bout de quelques instants, cette eau dégage une odeur piquante très forte d'acide formique. Le bain est à point et on y plonge le malade. Ce bain a une action irritante très active sur la peau d'où résulte une sorte de dérivation qui fait disparaître les douleurs rhumatismales. A ceux qui seraient tentés d'essayer de ce remède, il faut conseiller de ne pas trop prolonger leur séjour dans ce bain de fourmis; l'irritation de la peau pourrait aller jusqu'à la désorganisation. Le malade serait guéri de ses rhumatismes, mais il ferait peau neuve.

Boutades.

Deux frères couchaient dans le même lit. L'un se plaignait à sa mère de ce que l'autre prenait trop de place.

— Mais, dit la maman, il ne prend jamais que la moitié du lit.

— Sans doute, mais il prend sa moitié au milieu du lit, et moi je suis obligé de me coucher des deux côtés.

Un citoyen chargé du commandement d'un cortège dans une fête patriotique, voulant engager la colonne à marcher à rangs doublés, c'est-à-dire sur quatre de hauteur, monta sur la tribune et cria à pleins poumons:

— Citoyens, on vous recommande de marcher à quatre!

Un instructeur démontrait un jour le pas d'école à des recrues et leur disait:

— Attention! — Gauche! — Droite! — Une! — Deusse!

Tout à coup, un soldat avance la jambe gauche et son voisin la droite. Et l'instructeur s'écrie:

— Quel est l'imbécile qui lève les deux jambes à la fois?

Dans un hôpital, un chirurgien, sous prétexte d'amputation, venait de mutiler un pauvre diable.

— L'infirmier lui demande alors quel est le morceau que je dois reporter dans le lit?

Le maire d'une commune rurale de France avait reçu l'avis du sous-préfet que des mal-fauteurs parcouraient la contrée. Il fit dès lors appeler le garde-champêtre pour stimuler sa surveillance, et lui recommander surtout que tous les étrangers ou voyageurs en passage qui n'auraient pas leurs papiers en règle soient conduits à la mairie.

Aussi le garde-champêtre avait-il grande envie de prouver son zèle à son supérieur en lui amenant un voyageur en contravention.

Pendant plusieurs jours il n'avait pas réussi. Une fois, cependant, son cœur bondit de joie; il venait d'apercevoir au coin d'un bois un homme aux allures équivoques, aux vêtements débraillés qui ne présageaient rien de bon.

— Voilà, s'écrie le garde, l'homme qui fera mon affaire!

Et s'approchant, il lui dit brusquement:

— Vos papiers?

— Je n'en ai pas, répond l'inconnu.

Le garde-champêtre fronce le sourcil, et d'un ton de profond mécontentement lui dit:

— Quelle chance vous avez. Si vous en aviez eu et qu'ils n'aient pas été en règle, comme je vous arrêtais!

Bonnes langues.

M^{me} X... — Est-ce que vous croyez ce qu'on raconte sur M^{lle} Z. ?...

M^{me} Y... — Oh! certainement!... Et ça ne me surprend pas!... Mais qu'est-ce que c'est donc, au fait?

L. MONNET.

Le docteur HERMANN, d'Athènes (Grèce), écrit: « Les Pâilles hématogènes du docteur Vindevoel m'ont toujours pleinement satisfait. Ce reconstituant est le plus efficace de tous ceux qui m'ont été soumis pour combattre avec certitude les divers cas d'anémie, de faiblesse et d'épuisement ».

125 pâilles à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

AGENDAS DE BUREAUX
POUR 1900

Lausanne. — Imprimerie Guillemin-Huon.